



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation mondiale
de la santé animale
Fondée en tant qu'OIE

Union
Africaine 

GF-TADs Afrique

*Groupe Permanent d'Experts (GPE)
Peste Porcine Africaine (PPA) pour l'Afrique*

Deuxième réunion

21 – 22 septembre 2022



Novembre 2022





Table des matières

Objectifs et rapport narrative de la réunion	5
Jour 1 (21 septembre 2022)	8
Jour 2 (22 septembre 2022)	18
Annexe 1. Population porcine domestique en Afrique (FAOSTAT, 2022)	22
Annexe 2. Liste des participants.....	23
Annexe 3. Ressources.....	25

Citation recommandée

OMSA et FAO. 2022. *Deuxième réunion Groupe Permanent d'Experts (GPE) Peste Porcine Africaine (PPA) pour l'Afrique (GF-TADs). Rapport de la réunion virtuelle du 21 – 22 septembre 2022. Nairobi.*

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ou de l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OMSA) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les appellations employées et la présentation des données sur les cartes n'impliquent de la part de la FAO ou de l'OMSA aucune prise de position quant au statut juridique ou constitutionnel des pays, territoires ou zones maritimes, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO ou de l'OMSA, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO ou de l'OMSA.

© OMSA et FAO, 2022



Certains droits réservés. Ce travail est mis à la disposition du public sous la Licence Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les mêmes conditions 3.0 Organisations internationales (CC BY-NC-SA 3.0 IGO; <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/deed.fr>).

Selon les termes de cette licence, ce travail peut être copié, diffusé et adapté à des fins non commerciales, sous réserve de mention appropriée de la source. Lors de l'utilisation de ce travail, aucune indication relative à l'approbation de la part de la FAO et/ou de l'OMSA d'une organisation, de produits ou de services spécifiques ne doit apparaître. L'utilisation du logo de la FAO et de l'OMSA n'est pas autorisée. Si le travail est adapté, il doit donc être sous la même licence Creative Commons ou sous une licence équivalente. Si ce document fait l'objet d'une traduction, il est obligatoire d'intégrer la clause de non responsabilité suivante accompagnée de la citation requise: «*Cette traduction n'a pas été réalisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ni par l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA). La FAO et l'OMSA ne sont pas responsables du contenu ou de l'exactitude de cette traduction. L'édition originale anglaise doit être l'édition qui fait autorité.*»

Les litiges découlant de la licence qui ne peuvent être réglés à l'amiable seront résolus par la médiation et l'arbitrage tels que décrits à l'article 8 de la licence, sauf disposition contraire des présentes. Les règles de médiation applicables seront les règles de médiation de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (<http://www.wipo.int/amc/en/mediation/rules>). Toute arbitrage doit être menée conformément au Règlement d'arbitrage de la *Commission des Nations Unies pour le droit commercial international* (CNUDCI) actuellement en vigueur.

Documents de tierce partie. Les utilisateurs qui souhaitent réutiliser des matériels provenant de ce travail et qui sont attribués à un tiers, tels que des tableaux, des figures ou des images, ont la responsabilité de déterminer si l'autorisation est requise pour la réutilisation et d'obtenir la permission du détenteur des droits d'auteur. Le risque de demandes résultant de la violation d'un composant du travail détenu par une tierce partie incombe exclusivement à l'utilisateur.

Ventes, droits et licences. Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications/fr/) et peuvent être acquis par le biais du courriel suivant: publications-sales@fao.org. Les demandes pour usage commercial doivent être soumises à: www.fao.org/contact-us/licence-request. Les demandes relatives aux droits et aux licences doivent être adressées à: copyright@fao.org

Les publications de l'OMSA sont disponibles sur le site web de l'OMSA (<https://www.woah.org/fr/accueil/>) ou peuvent être achetées sur la librairie en ligne de l'OMSA (<https://www.woah.org/fr/ebookshop/>).





Introduction et présentation du contexte de cette réunion

La situation liée à la *peste porcine africaine* (PPA) est de plus en plus préoccupante, non seulement en Afrique où elle est apparue, mais aussi dans le monde entier. En effet, au-delà de l'Afrique, malgré les meilleurs efforts de prévention et de lutte, la PPA continue de persister dans les populations de porcs domestiques et sauvages. En tant que maladie animale transfrontalière, la PPA exerce un impact négatif considérable sur la production et la productivité, impactant ainsi les économies nationales et les structures sociales des pays producteurs de porcs.

Cette situation a conduit à la création en 2021 d'un *Groupe Permanent d'Experts* (GPE), validé par le 11ème *Comité de Pilotage Régional* (CPR) Afrique du Cadre Mondial pour la maîtrise progressive des maladies animales transfrontalières (GF-TADs) en octobre 2021. Le GPE est constitué des pays membres fondateurs (le Cameroun, la Côte-d'Ivoire, la République Démocratique du Congo, le Kenya, le Nigeria, l'Afrique du Sud, le Togo, l'Ouganda et le Zimbabwe) ayant signalé de la PPA. Le Zimbabwe n'a pas répondu à l'invitation et n'a participé à aucune des réunions organisées. Le Cap Vert était invité à participer à la deuxième réunion du GPE mais, pour des raisons de conflits d'agenda avec une réunion de la CEDEAO, ils n'ont pu y assister et ils s'en sont excusé.

La première réunion du GPE sur la PPA (tenu en mars 2022) avait approuvé un plan de travail sur les sujets que le GPE sur la PPA devraient aborder dans les mois à venir. La présente (deuxième) réunion est la première réunion thématique, consacrée à la compréhension des chaînes de valeur du porc vivant et de la viande de porc en Afrique.

Objectifs et rapport narrative de la réunion

La deuxième réunion du GPE sur la PPA pour l'Afrique a été organisée par la Représentation Régionale de l'OMSA pour l'Afrique, en tant que Secrétariat du CPR du GF-TADs Afrique, avec le soutien de la FAO, de l'UA-BIRA et du groupe de travail sur la PPA du GF-TADs.

La réunion s'est déroulée par vidéo-conférence (à travers la plateforme Zoom) les 21 et 22 septembre 2022.

Huit des neuf pays membres fondateurs ayant signalé de la PPA récemment ont participé à la réunion (le Cameroun, la Côte-d'Ivoire, la République Démocratique du Congo, le Kenya, le Nigeria, l'Afrique du Sud, le Togo, et l'Ouganda). Le Bureau Interafricain des Ressources Animales de l'Union Africaine, le *Centre Régional de Santé Animale* de la *Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale* (CRSA de la CEEAC), les Représentations régionales de la FAO et de l'OMSA (également celles de Bruxelles et de Moscou), l'Institut International de Recherche sur l'Élevage (ILRI), et un laboratoire national sélectionné : l'Institut National de Recherche Vétérinaire (NVRI) de Vom au Nigeria ont également participé à cette réunion.



De plus, le Mali a participé en tant que pays observateur (et futur Membre intéressé) ainsi que des observateurs du GPE sur la PPA pour l'Europe (Commission Européenne).

En tout, 44 personnes ont participé à cette réunion sur les deux journées (allant jusqu'à 38 participants par jour). Trente-deux pourcent (32%) des participants était féminin. La liste des participants est présentée en **annexe 2**.



L'ordre du jour qui suit a été préparé sur la base du plan de travail développé et adopté lors de la première réunion du GPE en mars 2022. Après quelques (4) présentations et des discussions plus techniques, des échanges d'information et des discussions entre les participants ont été privilégiés autant que possible (ordre du jour tel que réalisé).

Programme, tel que réalisé (y compris ~~délégations~~ et ajouts)

Heure	Date >	Mercredi 21 septembre 2022	Intervenant 
08:30 - 09:00 ^(TU)		<i>Check-in online</i> : ouverture de la salle Zoom, enregistrement démarre, chaînes d'interprétation (programme provisoire, déni légal GDPR, code de conduite durant la réunion)	P. Bastiaensen
09:00 – 09:15		Session d'ouverture FAO RAF OMSA RRAF UA-BIRA, UA-PANVAC	Moh. Shamsuddin Karim Tounkara Nick Nwankpa
09:15 – 09:20		Objectifs et résultats attendus de la réunion	Karim Tounkara
09:20 – 09:40		Qu'est-ce que l'analyse de la chaîne de valeur ?	Michel Dione (Edward Okoth)
09:40 – 10:00		Chaînes de valeur en Afrique de l'ouest et centrale	Djassi Edoukou (Fasina Folorunso)
10:00 – 10:20		Chaînes de valeur en Afrique orientale	Sharon Tsigadi
10:20 – 10:40		Chaînes de valeur en Afrique australe	Fasina Folorunso (M. L. Penrith)
10:40 – 10:50		Sondage Zoom	Tous
10:50 – 12:00		Discussion, animée par le Président de séance (FAO)	
12:00		Interruption jusqu'à demain (groupe conjoint de rédacteurs identifie des points saillants)	



Heure	Date >	Jeudi 22 septembre 2022	Intervenant 
08:30 - 09:00 ^(TU)		<i>Check-in online</i> : ouverture de la salle Zoom, enregistrement démarre, chaînes d'interprétation (programme provisoire, déni légal GDPR, code de conduite durant la réunion)	P. Bastiaensen
<u>09:00 – 09:15</u>		<u>Chaînes de valeur en Afrique australe (pré-enregistré)</u>	<u>M.-L. Penrith</u>
09:00 – 09:15		Récapitulation du séminaire du premier jour, projet de points saillants, retenus par l'équipe conjointe de rédaction	P. Bastiaensen
<u>09:15 – 09:30</u>		<u>Session d'ouverture</u> <u>UA-BIRA, UA-PANVAC</u>	<u>Nick Nwankpa</u>
09:30 – 11:00		Analyse de la chaîne de valeur nationale du porc : forces, faiblesses, points de contrôle critiques pour les porcs vivants et les produits porcins (10 minutes chacun) : <ul style="list-style-type: none">● Cabo Verde● Cameroun● Côte d'Ivoire● Rép. Dém. du Congo● Kenya● Nigeria● Afrique du Sud ● Togo● Ouganda● Zimbabwe	Représentants des pays Jean Marc Feussom Douyeri Ouattara Honoré N'lemba Sam Kahariri Leana Janse van Rensburg Charles Masembe
11:00 – 11:15		Sondage Zoom	All
11:15 – 12:00		Discussion et étapes suivantes, animée par le Président de séance (OMSA)	
Midi		Fin de la 2 ^e réunion du GPE pour la PPA	



Jour 1 (21 septembre 2022)

Allocutions d'ouverture et objectifs de la réunion

Le Dr. Mohamed Shamsuddin, chargé principal de la santé et de la production animale pour l'Organisation des Nations Unis pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a rappelé à l'auditoire que l'un des défis majeurs pour maîtriser la peste porcine africaine reste la faiblesse des niveaux de biosécurité que l'on retrouve dans la production porcine à petite échelle et en divagation ; cependant, ces systèmes de production et ces chaînes de valeur sont en lien avec la sécurité alimentaire et nutritionnelle de millions de personnes à travers le monde, et notamment en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

La pauvreté est également liée à ces chaînes de valeur ; certains ménages n'ont pas les moyens de clôturer leurs porcheries et de nourrir leurs porcs en captivité. Le Dr Shamsuddin a précisé « qu'au cours de cette réunion, écouter les experts améliorera notre compréhension des chaînes de valeurs porcines et de la viande de porc et pourra, ainsi, améliorer la prévention et les mesures de lutte vis-à-vis de la PPA ». Il a également souligné la nécessité de discuter des politiques régionales et nationales afin d'attirer le secteur privé. Cela permettrait d'établir un lien avec les petits producteurs à travers des partenariats public-privé et de définir les modalités d'un partenariat productif où l'industrie pourrait effectuer un transfert de bonnes pratiques et de technologies vers les petits exploitants.

Le Dr Karim Tounkara, Représentant Régional pour l'Afrique de l'Organisation Mondiale de la Santé Animale, au nom de la Directrice-générale, a accueilli les participants et les a invités à discuter du premier sujet technique de cette réunion, à savoir l'analyse de la chaîne de valeur. Il a réitéré l'importance de la production porcine en tant que source de revenu et moyen de lutter contre la pauvreté, et en particulier dans les communautés rurales du continent, d'où l'importance d'échanger sur les bonnes pratiques et les leçons apprises sur les chaînes de valeurs au cours des expériences respectives de chacun, et ceci, en soutien à l'initiative pour la maîtrise mondiale de la PPA développée dans le cadre du GF-TADs.

Le Dr Nick Nwankpa, Directeur a.i. du *Bureau Interafricain des Ressources Animales* de l'Union Africaine (UA-BIRA) a fait sa présentation le deuxième jour. Il a rappelé à l'assistance que la PPA est une maladie transfrontalière importante car elle est endémique en Afrique et de nombreux foyers y ont été signalés entre 2010 et 2019. Les petits producteurs de porcs sont la source principale de porcs et de produits porcins, mais ils sont confrontés à des défis tels que l'absence de politiques nationales réactives les empêchant de respecter les normes de biosécurité nécessaires au contrôle de la peste porcine africaine. Le Dr Nwankpa a déclaré que l'absence d'initiatives d'indemnisation décourage le signalement des maladies, ce qui rend difficile son contrôle à la source. Il a souligné le besoin d'avoir des initiatives mondiales et régionales qui soutiennent les programmes nationaux dans leur lutte contre les principaux défis rencontrés et dans la minimisation des risques. La propagation de la peste porcine africaine sur le continent est principalement attribuée aux mouvements de porcs et de produits porcins infectés. Par conséquent, le GPE Afrique est un outil stratégique pour catalyser les collaborations nécessaires et fournir les connaissances et l'expertise technique requises pour le contrôle de la PPA. Le Dr. Nwankpa a garanti l'engagement continu de l'UA-BIRA à soutenir le travail du GPE, à travers ses programmes et autres initiatives pour atteindre les compétences, l'impact et



l'efficacité nécessaires à la maîtrise de la PPA et d'autres programmes liés aux maladies animales transfrontalières.

Le Dr Karim Tounkara, en tant que Secrétaire du GF-TADs Afrique a rappelé l'historique, le but et les objectifs de cette réunion. Ces derniers comprennent la définition de ce qu'est l'*analyse de la chaîne de valeur* (ACV), la présentation et la comparaison des *chaînes de valeur* (CV) dans différentes régions d'Afrique. L'objectif est de mieux comprendre les caractéristiques de la production porcine et des chaînes de valeur en Afrique : leurs forces, leurs faiblesses, les points de contrôle critiques pour les porcs vivants et les produits porcins d'Afrique.



Qu'est-ce que l'analyse de la chaîne de valeur ? (Michel Dione & Edward Okoth)

 <https://youtu.be/02fLVs0k95Y>

Le Dr. Michel Dione de l'Institut international de recherche sur l'élevage (*International Livestock Research Institute* ou ILRI), basé au Sénégal, a été présenté par son collègue le Dr. Edward Okoth, qui a collaboré sur la présentation qui suivra.

Le Dr. Michel Dione a commencé en rappelant qu'une *analyse de chaîne de valeur* (ACV) est effectuée en ciblant un marché donné. Il s'agit d'une approche commerciale visant à améliorer la chaîne de valeur en ciblant – à la fin - la consommation. Donc, s'il n'y a pas de demande pour un produit, l'évaluation de la chaîne de valeur n'est pas nécessaire. Elle est déterminée par la demande de produits d'élevage et répond également aux besoins des communautés dans le but d'améliorer les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire d'un milliard de personnes dans le monde, en particulier les petits exploitants et les personnes les plus pauvres. Avec l'augmentation de la population, la demande en produits issus de l'élevage augmente également, par conséquent la production doit également augmenter. Satisfaire cette demande croissante peut permettre, notamment aux petits exploitants, d'échapper à la pauvreté, à condition que ces acteurs soient organisés, qu'ils aient accès aux intrants et aux services nécessaires et aux financements permettant d'améliorer leur valeur ajoutée.

Il a expliqué qu'une *chaîne de valeur* (CV) est l'ensemble des processus qu'un produit va suivre en partant du producteur primaire pour aller jusqu'au consommateur final. Le cheminement allant du processus de production jusqu'à la consommation est donc appelé *chaîne de valeur*. L'évaluation de la chaîne de valeur est déterminée par le marché et non pas par le degré de transformation ou la transformation physique du produit.

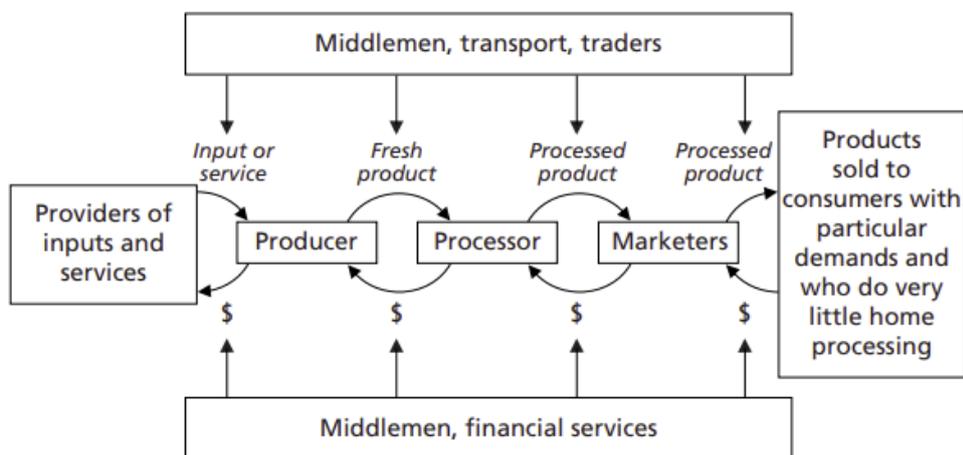
À condition qu'une demande existe, à chaque étape du processus, une valeur est ajoutée au produit. En principe, une valeur est ajoutée à chaque étape de la chaîne, d'où le terme de chaîne "de valeur" (*Fonds international de développement agricole*, FIDA). Une CV d'élevage florissante soutient d'autres CV agricoles, car elle "tire vers le haut" la demande pour les petits agriculteurs qui cultivent des plantes fourragères ou fournissent des résidus de cultures aux éleveurs. Les CV sont des structures dites "méso-niveau" dans la mesure où elles se situent entre le macro-niveau de l'économie et le micro-niveau des éleveurs individuels. Les CV de l'élevage peuvent être courtes et très simples ou longues et complexes.

Une "cartographie" de la CV est une représentation simplifiée d'une réalité complexe et dynamique. Les intrants et les services qui entrent dans chaque étape de la CV, ainsi que l'environnement favorable qui affecte la CV, sont difficiles à représenter sur une carte de la CV, mais sont d'une importance vitale. Les composantes d'une CV comprennent :

- a) Les acteurs (producteurs, négociants, consommateurs),
- b) Les intrants et services (alimentation pour bétail, médicaments et services vétérinaires, conseils en matière de développement, des informations sur les marchés et du financement) et ,
- c) Un environnement favorable. Ce dernier prend en compte :
 - L'environnement institutionnel, politique, juridique et commercial - accès aux pâturages, restrictions en matière de licences pour les para-vétérinaires, etc..
 - Les systèmes et les pratiques culturelles, sociales, religieuses et les systèmes et pratiques liés au genre - contrôle de l'argent provenant des produits animaux, etc..
 - L'infrastructure rurale - itinéraires ou corridors délimités pour le bétail-sur-pied, points d'eau, etc..



A schematic value chain



Source: FAO. 2011. *A value chain approach to animal diseases risk management – Technical foundations and practical framework for field application. Animal Production and Health Guidelines. No. 4. Rome.*

Il a été rappelé que le marché est la force d'attraction de l'ACV. Une chaîne de valeur courte très simplifiée peut impliquer une transformation minimale d'un produit, comme la vente d'un porc vivant. Elle peut aussi être très longue et très complexe en fonction du produit et du public ciblé qui peut être des petits exploitants, des femmes, des jeunes ou autres. La vente sur les marchés, l'abattage, la transformation pour la production de saucisses, la vente au détail et la commercialisation ont une chaîne de valeur plus longue. Les intrants et les services (approvisionnement en aliments pour animaux, médicaments et services vétérinaires, développement, informations sur le marché et financements) qui interviennent à chaque étape de la chaîne de valeur et l'environnement favorable qui affecte la chaîne de valeur sont difficiles à représenter sur une cartographie de la chaîne de valeur mais sont importants. De plus, il faut prendre en compte les institutions, le cadre juridique, l'environnement commercial, les questions culturelles, sociales et religieuses, le genre et les infrastructures qui soutiennent le fonctionnement de la chaîne de valeur.

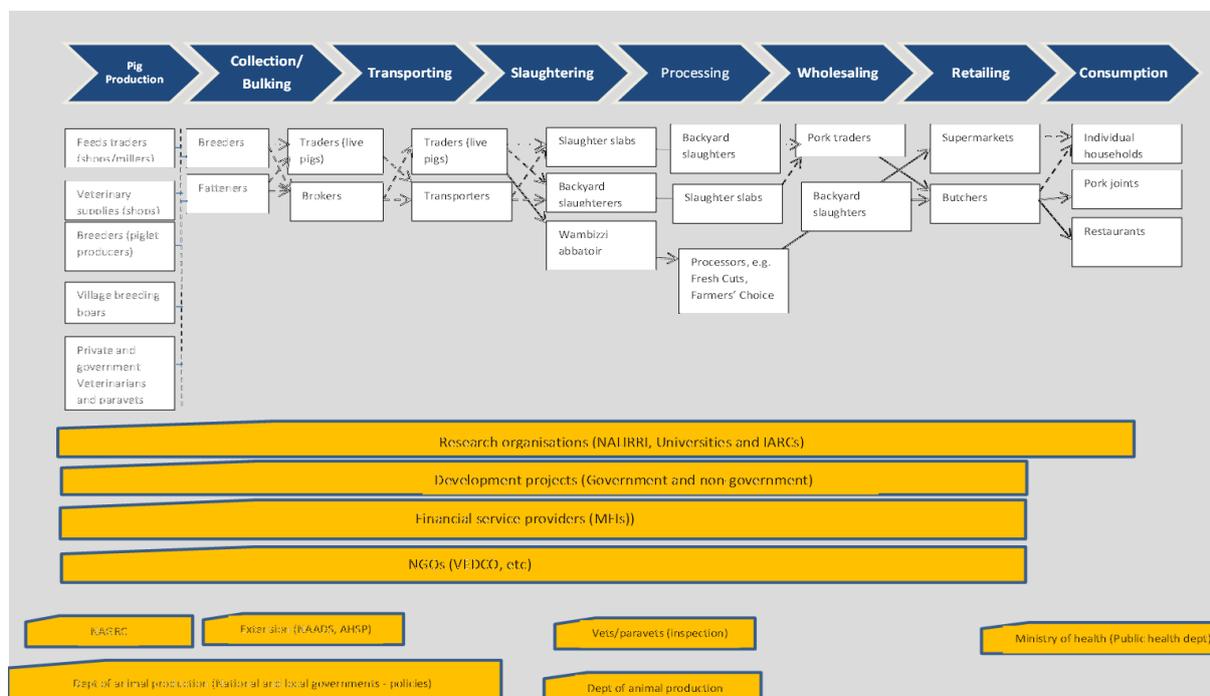
L'objectif d'une ACV est d'identifier les lacunes et les problèmes afin de mettre à niveau la CV et d'améliorer son efficacité pour que chaque acteur de la CV puisse en tirer des bénéfices tels qu'une plus grande résilience aux chocs, y compris dans la gestion des maladies, et des flux de revenus plus élevés et plus stables. Une mise à jour de la chaîne de valeur doit donc répondre aux opportunités du marché, prendre en compte les aspirations des acteurs et avoir des retombées pour eux. Il peut s'agir de la production de nouveaux biens et services en amont ou en aval de la CV, de la production de produits de haute qualité, de l'adoption de technologies pour accroître la productivité et la production, de l'amélioration de la coordination ou des modèles commerciaux affectant les relations horizontales et/ou verticales, etc. L'ACV prend en compte les exigences du marché en termes de qualité, de quantité, de prix, de synchronisation du marché, mais aussi les insuffisances en matière de nutrition, les principaux acteurs du marché et leurs rôles, etc.

L'objectif de la combinaison de l'analyse de la chaîne de valeur et de l'analyse des risques est d'identifier les facteurs de risque et de contribuer à la planification de la lutte contre les maladies. Par conséquent, l'analyse de la chaîne de valeur peut se concentrer spécifiquement sur les éléments qui augmentent le risque de maladie ou qui sont essentiels à la gestion du risque de maladie, en évitant la nécessité d'une analyse complète de la chaîne de valeur. Le meilleur moyen d'y parvenir est d'inciter



les épidémiologistes vétérinaires et les spécialistes des sciences sociales à collaborer à tous les niveaux du processus.

Vous trouverez ci-dessous un exemple de carte détaillée de l'ACV qui a été élaborée lorsque l'ILRI a commencé à soutenir l'analyse de la chaîne de valeur du porc des petits exploitants en Ouganda, dans le but de revaloriser cette chaîne de valeur et d'améliorer les revenus.



La présentation a énuméré des interventions ciblées qui avaient été identifiées lors de l'analyse de la chaîne de valeur, comme par exemple la formation des ouvriers des abattoirs sur la manipulation du porc pour améliorer les conditions d'hygiène, ce qui a conduit à des rénovations de base dans les points de vente au détail, contribuant ainsi à l'augmentation du nombre de clients et des ventes de porc. Parmi les autres interventions, citons l'élaboration d'un manuel de formation visant à améliorer la qualité des aliments industriels pour animaux et la rédaction d'une note d'orientation encourageant le renforcement de la biosécurité tout au long de la chaîne de valeur. La note d'orientation a également souligné la nécessité d'améliorer le bien-être des animaux, y compris pendant le transport, la nécessité d'une politique nationale en matière d'alimentation animale. Cette note fait également la promotion du modèle de « hub » (ou plaque tournante) afin d'accroître la valeur ajoutée pour les producteurs.



Les chaînes de valeur porcines en Afrique occidentale et centrale (Djassi Edoukou & Fasina Folorunso)

 <https://youtu.be/0DknjDyQi1A>

Djassi Edoukou, consultant international et expert de la PPA en Côte d'Ivoire, a fait une présentation qui avait été initialement préparée par le Dr. Fasina Folorunso de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

En Afrique de l'ouest et en Afrique centrale, la production porcine est principalement constituée de petits exploitants, avec des activités commerciales éparses dans certaines régions. La gestion et l'élevage des porcs sont souvent combinés à la production agricole, à d'autres activités d'élevage ou au commerce/abattage et contribuent de manière significative à l'autonomisation des femmes et des jeunes dans les zones rurales et périurbaines. Les porcs sont abattus pour la consommation domestique, et sont également une source de revenus/moyens de subsistance pour payer les frais de scolarité, les factures médicales, l'achat d'engrais, le recouvrement de dettes, le mariage ou la dot. Ils apportent également un sens ou une perception de richesse, font partie des activités culturelles, représentent une forme de comptes bancaires/épargnes "ambulants" et de fonds d'urgence. Le commerce local et régional prédomine et peu de porcs, voire aucun, sont officiellement exportés d'Afrique de l'ouest et d'Afrique centrale.

La standardisation des prix est souvent difficile, surtout lorsque les agriculteurs ne peuvent pas s'organiser en coopératives. Les prix sont plus élevés à certaines périodes de l'année (Noël, Nouvel An, après les épidémies de peste porcine africaine) et plus bas à d'autres moments (début de l'année scolaire, pendant une épidémie de peste porcine africaine, lorsque l'offre dépasse la demande, au début de la saison de pousse ou de plantation).

Comme dans la plupart des autres régions d'Afrique, la chaîne de valeur du porc comprend : les fournisseurs d'intrants, les intermédiaires, les commerçants, les transporteurs, les bouchers, les agriculteurs, les rassembleurs et les courtiers, etc. Reportez-vous à l'organigramme de la page 11. Les intrants de la chaîne de valeur sont représentés par la génétique, la nutrition / l'alimentation, les conditions de logement et les services de santé animale. Les pénuries d'aliments pour animaux, le manque d'accès aux services vétérinaires et le manque de connexion avec les marchés sont des contraintes majeures, auxquelles s'ajoutent : des investissements insuffisants, une formation inadéquate en matière de vulgarisation, une mauvaise gestion des exploitations, des accès aux crédits et des subventions inadaptés, une mortalité élevée des porcelets et le cannibalisme. Les produits issus de la chaîne de valeur sont les porcs vivants (adultes), les porcelets, la viande de porc, le fumier et le biocarburant.

On peut distinguer plusieurs systèmes de production, à commencer par le système extensif, caractérisé par une génétique médiocre, de faibles intrants (aliments pour animaux, logement, services vétérinaires, etc.), de faibles investissements, situés principalement en milieu rural, périurbain et dans les arrière-cours, avec un taux de mortalité élevé dû aux maladies, un taux de croissance lent dû à une mauvaise valorisation alimentaire, et un faible taux d'exploitation et de reproduction.

Le système semi-intensif voit une amélioration au niveau de la génétique, dans l'apport de certains intrants (aliments pour animaux, logement, services vétérinaires, etc.), des investissements moyens, ils restent situés en zones principalement périurbaines, urbaines et dans les arrière-cours, avec un taux de mortalité dû aux maladies plus faible, un taux de croissance moyen dû à une meilleure valorisation alimentaire, un meilleur rendement et un taux de reproduction moyen.



Enfin, le système intensif se caractérise par l'amélioration de la génétique, l'apport d'intrants supplémentaires (aliments pour animaux, logement, services vétérinaires, etc.), un niveau d'investissement élevé, il peut être verticalement intégré et est principalement périurbain et urbain. Il présente des taux de mortalité dus aux maladies qui sont faibles à très faibles, un taux de croissance rapide atteignant le poids du marché rapidement, des paramètres de fertilité élevés, une biosécurité élevée et des équipements sophistiqués.

La commercialisation des porcs vivants se fait par le biais des *marchés d'animaux vivants* (MAV), de ventes aux enchères, par les abattoirs et les échanges sont courants chez les petits producteurs. Les producteurs les plus importants ciblent des marchés plus formels, des supermarchés et des entreprises.

Les MAV peuvent être des marchés primaires/communautaires, des marchés secondaires/d'agrégation ou des marchés terminaux. Sur les MAV, les porcs d'une personne sont mélangés aux porcs d'autres éleveurs et peuvent y rester pendant plusieurs jours avant d'être achetés ou emmenés à l'abattoir. Les MAV se caractérisent par la prédominance des grossistes/détaillants. Les MAV peuvent varier, allant de marchés formels à informels, mais sont le plus souvent fortement désorganisés, composés de multiples parties prenantes, sans classification ou catégorisation des animaux, sans contrôle des prix qui sont fortement soumis aux variations saisonnières, il manque de réfrigération, de conditions d'hygiène lors de l'abattage et d'infrastructures électriques, et souffre de mouvements instables à l'entrée et à la sortie des marchés et de difficultés liées au transport.



Dans les abattoirs, l'inspection ante-mortem est rarement effectuée, sauf pour les porcs abattus dans des abattoirs reconnus ou accrédités par le gouvernement. Pendant l'abattage, les rails de suspension ne sont pas systématiquement disponibles. Les porcs sont de préférence préparés à même le sol, sans récipients d'eau chaude pour les couteaux. Plusieurs personnes et visiteurs sont autorisés à pénétrer dans l'aire d'abattage et l'inspection post mortem n'est pas systématique.

Les carcasses peuvent être emballées comme il se doit et envoyées vers différents marchés, ou alors être exposées sur des tables de vente à ciel ouvert à côté de l'abattoir.

Dans certaines situations, les éleveurs de porcs ont réussi à s'organiser en groupes de pression et en coopératives et à exercer une certaine forme de contrôle sur les systèmes d'abattage, de transformation et de commercialisation. Ils assurent également la promotion de leurs propres



produits. La plus grande coopérative de ce type en Afrique se trouve dans la ferme porcine d'Oke Aro à Lagos/Ogun, au Nigeria.

En Afrique de l'ouest et du centre, les pays suivants ont déjà signalé la peste porcine africaine à travers le système WAHIS : le Bénin, le Burkina Faso, le Cap Vert, la République Centrafricaine, la République Démocratique du Congo, la République du Congo, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée-Bissau, le Nigeria, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo.

Le Mali et São Tomé et Príncipe se sont remis d'une incursion et sont aujourd'hui (auto-déclarés) indemnes de PPA. Le schéma de propagation régionale de la PPA, bien qu'alimenté principalement par le secteur informel, est fortement identique aux réseaux routiers transafricains (formels), tels que la route côtière reliant Dakar à Lagos.

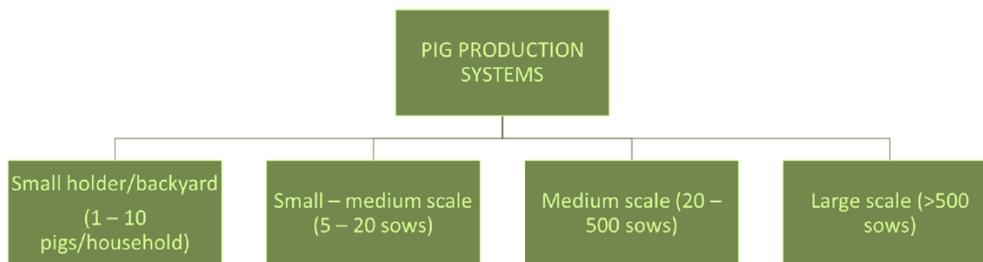
En conclusion, de nombreuses pratiques anthropiques peuvent expliquer la présence et la propagation de la peste porcine africaine en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale, à savoir l'absence de restrictions dans l'approvisionnement en porcs, l'absence de contrôle dans l'approvisionnement en aliments pour animaux et les interactions dans les usines d'aliments pour animaux, l'utilisation d'eaux non testées - ruisseaux, puits, l'emplacement des abattoirs dans les zones d'élevage de porcs, le partage des verrats au sein des communautés rurales et l'absence de restrictions aux entrées.



Les chaînes de valeur porcines en Afrique de l'Est (Sharon Tsigadi)

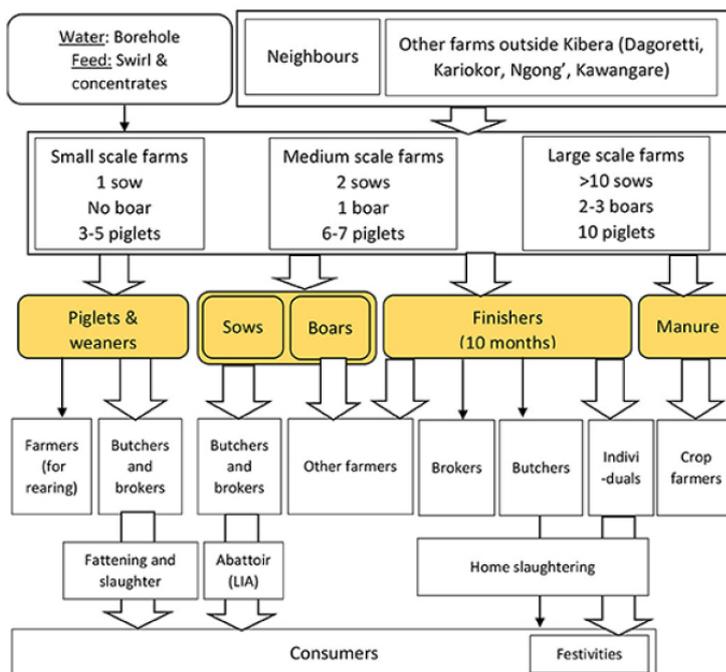
<https://youtu.be/02fLVs0k95Y>

La Dre Sharon Tsigadi, Directrice vétérinaire de la société de production de porcs et de viande porcine Farmer's Choice Ltd (Kenya), a présenté un aperçu des différentes chaînes de valeur rencontrées en Afrique de l'Est, sur 6 pays (le Burundi, l'Éthiopie, le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda et la Tanzanie). Ces informations s'ajoutent à celles déjà fournies par le Dr Dione lors de sa présentation sur la chaîne de valeur ougandaise. La Dre Sharon Tsigadi a donné des précisions sur la production totale de viande dans la région, la consommation de viande de porc oscillant entre 0,3 % de la consommation totale de viande en Éthiopie jusqu'à 31 % de la consommation de viande totale en Ouganda. Elle a poursuivi en caractérisant quatre types de systèmes de production, dont la plupart peuvent être qualifiés de "petites exploitations" :



Chaque système de production et chaque chaîne de valeur, ont ensuite été présentés en détail, mettant en évidence l'ensemble des professionnels et commerçants impliqués, les installations pour

Kibera pig farms (Nairobi informal settlements)



les abattages, les points de vente, le transport, la chaîne d'approvisionnement en aliments pour animaux, la saison de la plus forte demande, etc....

Dans ses remarques finales, la Dre Tsigadi a réitéré les perspectives d'augmentation de la demande de porc dans la région au cours des prochaines décennies, et donc la nécessité d'investir dans l'industrie, et dans l'ensemble de la chaîne de valeur, en réduisant et en maîtrisant les maladies, et en améliorant la coordination à tous les niveaux de la chaîne de valeur.

Sources and movements of pigs, the types of people involved and commodities traded. Courtesy - Murungi et al 2021

Exemple d'une analyse de la chaîne de valeur dans le secteur des basses-cours/petites exploitations, axée sur les bidonvilles de Kibera (cités informelles) à Nairobi, au Kenya.



Pour des investisseurs du secteur privé comme Farmers' Choice, le fait de contracter des éleveurs mène à des marchés plus prédictibles où les bénéficiaires profitent à tous ceux qui sont impliqués dans la chaîne de valeur.

La croissance de l'industrie doit être soutenue par des politiques favorables, tout en essayant de maintenir des prix compétitifs en cas de revers économiques et politiques (prix du carburant, fiscalité, etc.).

Sondage:

Les trois premières présentations techniques ont ensuite été suivies d'un simple sondage Zoom, demandant quelles autres maladies, outre la PPA, sont importantes dans les pays membres. Les résultats du sondage sont les suivants (voir à droite).

Sous la rubrique "autres" maladies, plusieurs maladies notifiables et non notifiables ont été mentionnées : la fièvre aphteuse, le circovirus porcin, l'érysipèle, *Mycoplasma* spp, *Actinobacillus pneumonia*, la gale, *Salmonella* spp et *E. coli*.

Quelles autres maladies, outre la peste porcine africaine, sont importantes dans votre pays ?	Participants : 13
Fièvre charbonneuse	31 %
Aujeszky	0 %
Brucellose	46 %
Peste porcine classique	23 %
Echinococcose	23 %
Cysticercose porcine	54 %
SDRP	15 %
Gastro-entérite transmissible	31 %
Trichinellose	15 %
Autre	23 %

Discussion :

Au cours de la discussion qui a suivi, plusieurs personnes et organisations ont pris la parole. Selon le représentant de l'UA-BIRA, le Dr Hiver Boussini, le projet de Stratégie continentale (commandé par l'UA) fournit des orientations sur les interventions attendues de chaque Membre en termes de contrôle de la PPA, mais le document doit encore être finalisé et adopté. La discussion a ensuite dévié de l'évaluation des chaînes de valeur vers le développement de vaccins, diverses questions soulignant le besoin de vaccins sûrs et fiables, et les attentes suscitées par le lancement d'un vaccin contre la PPA au Vietnam. D'autres (Côte d'Ivoire) ont ensuite ramené la discussion sur le sujet du jour, avec diverses suggestions sur la nécessité de partenariats public-privé.

Dans ses remarques finales en tant que président de la session du premier jour, le Dr Mohamed Shamsuddin (FAO) a tout résumé : les évaluations des chaînes de valeur sont axées sur les marchés, la biosécurité tout au long de la chaîne de valeur est essentielle (et la "biosécurité" est précisément le sujet de la prochaine réunion du GPE), la FAO et l'OMSA continuent de développer des normes, des manuels et des directives pour aider les pays à mettre en œuvre des mesures basées sur le risque, la possibilité de dispenser des formations sur la lutte contre la PPA et d'autres maladies porcines prioritaires, avec une composante d'évaluation des chaînes de valeur. Cela permet de mieux comprendre les risques, ce qui conduit à des stratégies de lutte qui sont basées sur le risque.



Jour 2 (22 septembre 2022)

Les chaînes de valeur porcines en Afrique australe (Mary-Louise Penrith, présentation pré-enregistrée)

En Afrique australe, il existe quelques bons élevages commerciaux de grande taille, sans comparaison avec ceux trouvés en Asie ou en Amérique, mais où l'on trouve des milliers de truies dans une seule exploitation. La présence de 200 à 500 truies sur une même exploitation est considérée comme assez important en Afrique. Parmi les meilleures exploitations, on trouve les exploitations porcines compartimentées. En Afrique du Sud, environ 65 % des exploitations commerciales sont compartimentées. Il en existe également quelques-unes au Zimbabwe. Ces exploitations compartimentées sont indemnes de la *peste porcine africaine* (PPA), de la *peste porcine classique* (PPC), et de la fièvre aphteuse. Ces exploitations comprennent également des reproducteurs et des producteurs de matériel génétique. La majeure partie de la production est destinée à l'exportation de viande de porc par l'intermédiaire d'abattoirs désignés (99% de cette viande est exportée dans la région SADC, la communauté économique régionale de l'Afrique australe).



Ferme commerciale à haute biosécurité dans la province du Cap occidental (Western Cape) en Afrique du Sud.

Dans la plupart des pays de la région, il existe également des exploitations commerciales avec un niveau assez élevé de biosécurité dont le nombre varie. Les porcs de ces exploitations entrent généralement dans des chaînes de valeur formelles. Ils sont abattus dans de grands abattoirs agréés et munis de documents. La viande de porc est ensuite destinée à la vente au détail et aux marchés d'exportation.



À l'autre extrémité du secteur porcin, on trouve de nombreux petits élevages de porcs d'arrière-cour, traditionnels, communautaires, mais néanmoins à vocation commerciale, de très petite taille. Les porcs sont souvent achetés et vendus sur des *marchés d'animaux vivants* (MAV) et dans des salles de vente aux enchères. Ils peuvent être vendus par des agents, qui sont des intermédiaires, et qui achètent des porcs en allant de ferme en ferme, et donc avec un risque de transmission de la PPA.

En bas de l'échelle, on trouve les porcs de village. Ils sont souvent en liberté ou en divagation, et rentrent à la maison principalement la nuit. S'ils veulent être à la maison pendant la journée et peut-être même pendant la nuit, ils peuvent le faire aussi, sous condition d'avoir un abri. Parfois, on leur donne de la nourriture la nuit pour qu'ils reviennent au *kraal* (enclos) ou au village pour pouvoir les enfermer, surtout dans les régions où il y a des prédateurs ou des vols de bétail. On leur donne souvent des restes de table, mais malheureusement, ils peuvent aussi se nourrir en fouillant dans les décharges.

Les porcs peuvent être abattus dans des abattoirs de grande, moyenne ou petite taille, mais ils peuvent aussi être abattus par un boucher local ou sur une aire d'abattage (souvent derrière les marchés) où les carcasses sont ensuite découpées sur les tables de vente du marché. Dans le haut de gamme, les boucheries plus avancées, qui ont mis en place des systèmes HACCP, sont mécanisées et respectent parfaitement les conditions d'hygiène. La destination de la viande de porc dépend bien sûr de l'abattoir. Mais il peut aussi y avoir un abattage à domicile, et ensuite, soit la viande est vendue localement, soit elle est consommée localement avec une partie qui peut-être est donnée si c'est trop pour la famille. En l'absence de système de réfrigération, la viande sera forcément déplacée localement d'une manière ou d'une autre.

Les modes de transport des porcs depuis la ferme varient, allant de la brouette ou de la bicyclette au camion fait sur mesure. En général, plus le transport est lent, plus il y a d'arrêts en cours de route, plus les risques d'infection des porcs sont élevés. Le transport dépend du MAV, avec différents degrés de bien-être animal et d'organisation. Les porcs commandés à un éleveur particulier et destinés à des marchés haut de gamme seront livrés dans de très bonnes conditions. Le contrôle des mouvements est très difficile dans ce secteur et, dans de nombreux pays, il est très dynamique. Il existe beaucoup de nouveaux intervenants intermittents, mais aussi aucune mesure pour tracer les mouvements des animaux, ce qui en fait un secteur exposé au risque de peste porcine africaine. Il existe des chaînes de valeur transfrontalières pour les porcs et la viande de porc, qui peuvent être permanents ou fonctionner en réponse aux écarts de prix, ce qui peut également conduire à des foyers de peste porcine africaine. Certains mouvements sont dus aux cérémonies et aux cadeaux. Il existe aussi des mouvements purement informels. Ils n'ont pas lieu le long des routes principales, donc un barrage routier ne sert à rien, ils se déplacent souvent dans la brousse, ce qui est un autre facteur compliquant le contrôle.

La plupart des cas de peste porcine africaine sont dus à un manque général de biosécurité, souvent parce que les gens n'ont pas les moyens de mettre en place les mesures nécessaires. Malheureusement, l'apparition de foyers de peste porcine africaine peut entraîner l'arrêt officiel de l'abattage des porcs et entraîner de l'abattage illégalement fait en cachette dans les forêts par exemple (abattage en brousse).



Chaines de valeur porcines dans les pays membres du GPE-PPA

Les membres fondateurs du GPE-PPA, présents à la réunion, ont été invités à partager leur vision de la (des) chaîne(s) de valeur dans leur pays (en ordre chronologique des présentations):

- Cameroun (Jean-Marc Feussom)
- Côte d'Ivoire (Douyeri Thierry Ouattara)
- Rép. Dém. du Congo (Honoré Nlemba Mabela)
- Kenya (Sam Kahariri)
- Afrique du Sud (Leane Janse van Rensburg)
- Ouganda (Charles Masembe)

Les six présentations sont disponibles sur la chaîne YouTube  <https://youtu.be/lhh2jOdh4H8>

Sondage:

Les présentations des pays ont été suivies d'un sondage simple effectué par Zoom, questionnant sur les expériences des pays ayant réalisés ou commissionnés des analyses de la chaîne de valeur mais aussi sur les raisons qui ont pu empêcher certains de ces pays à réaliser ces études.

Les résultats de ce sondage sont les suivants (voir côté droit) :

- Environ 38% des pays participants affirment avoir réalisé des analyses de chaîne de valeur dans ce secteur, contre 62% qui ne l'ont pas fait.
- Parmi ces 62%, les principales raisons évoquées étaient le (manque de) financement (77%) et le manque de personnel formés (46%).

Votre pays a-t-il réalisé une ou plusieurs analyses de la chaîne de valeur du secteur porcin (au cours des 5 dernières années) ?		Participants : 13
Oui		38%
Quelles sont les lacunes et/ou les besoins qui empêchent votre pays de réaliser un tel exercice ?		
Institutions de recherche / académiques capables		23%
Fonds pour pouvoir payer / rémunérer les experts		77%
Experts nationaux en analyse des chaînes de valeur		31%
Formation de cadres vétérinaires nationaux en ACV		46%
ACV n'est pas une priorité pour ce secteur		8%
Autre		0%

Discussion:

Le Dr. Honoré N'Leмба, Délégué du Congo (République Démocratique) et également Président de la Commission Régionale de l'OMSA pour l'Afrique, a exprimé le besoin d'une documentation d'orientation pour améliorer la compréhension de la chaîne de valeur et l'engagement des acteurs clés le long de la chaîne de valeur dans le cadre de la lutte contre la PPA.



Bien qu'il existe des chaînes de valeur porcines et de viande de porc bien établies et formelles avec une biosécurité élevée dans la région de l'Afrique australe, il y a néanmoins encore peu de compréhension concernant les petits producteurs.

Ces sentiments ont été soutenus par la Dre Leana Janse Van Rensburg (Afrique du Sud) qui a souligné l'importance des points de contrôle critiques comme base de la compréhension des risques.

Comme l'Afrique du Sud, l'Ouganda a également démontré une compréhension détaillée de la chaîne de valeur du porc domestique et sauvage, grâce au soutien de partenaires collaborateurs comme la FAO et l'ILRI. Des pays comme le Kenya et le Cameroun semblent également avoir une compréhension détaillée et approfondie des chaînes de valeur dans leurs pays.

La réunion a proposé que les Pays membres s'efforcent de réaliser et de mettre à jour des évaluations de la chaîne de valeur et des risques afin d'assurer la compréhension des défis, des points de contrôle critiques et leurs déficits le long de la chaîne. Étant donné que le mouvement des animaux représente un risque, une collaboration transfrontalière sera nécessaire.

Conclusions et points à actioner

Pour aller de l'avant, il a été suggéré qu'un système soit mis en place pour soutenir les pays avec des outils et de la documentation d'orientation pour la chaîne de valeur et l'analyse des risques, pour encourager une approche commune et fournir une assistance technique. L'attention des Membres pourrait également être attirée sur les outils disponibles en ligne par le biais des Centres Virtuels d'Apprentissage de la FAO (*Virtual Learning Centres, VLC*) pour soutenir le renforcement des capacités, notamment la mise en œuvre de l'Initiative Mondiale contre la PPA et la capacité à gérer d'autres maladies porcines d'importance pour la santé publique telles que la cysticerose porcine, l'échinococcose et la trichinellose.

En outre, il a été recommandé que les présentations techniques formelles de la deuxième réunion du GPE soient partagées avec les membres du GPE qui n'étaient pas présents à la réunion.

Les pays ont également été encouragés à communiquer leurs besoins en matière de renforcement des capacités afin d'envisager un soutien en fonction de leurs besoins spécifiques.

Pour guider les prochaines étapes, les partenaires collaborateurs encourageront et soutiendront le renforcement des capacités pour l'analyse de la chaîne de valeur. Le soutien technique peut inclure des séries de cours de formation dispensés aux pays, pour harmoniser et mettre en œuvre les outils.

La prochaine réunion se tiendra sous forme d'une réunion en présentiel en 2023. Le calendrier et le lieu seront communiqués par l'équipe organisatrice (OMSA, FAO, UA-BIRA) en temps voulu. L'ordre du jour de la prochaine réunion portera sur **la biosécurité tout au long de la chaîne de valeur**, ce qui implique la nécessité pour les pays d'avoir progressé dans la compréhension de leurs chaînes de valeur et des risques.

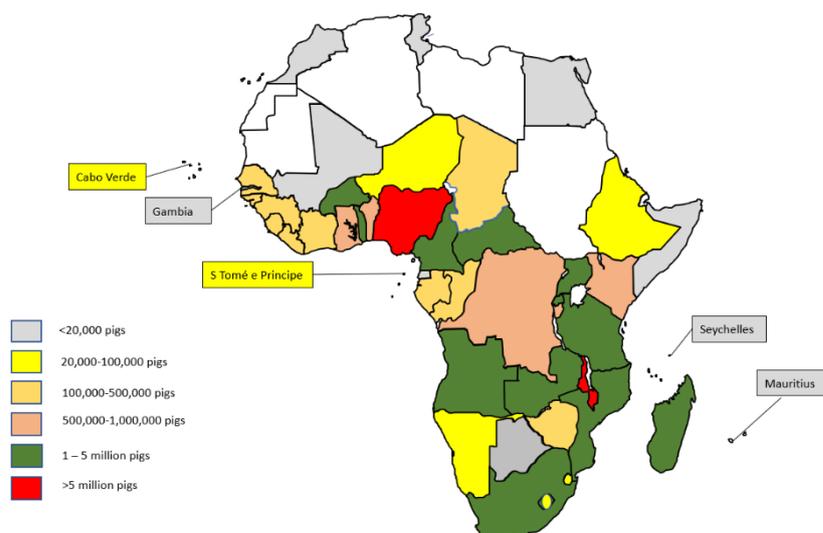
Le présent rapport sera ajouté à la page dédiée au GPE qui a été ouverte sur le site web de GF-TADs pour l'Afrique afin de faciliter le partage d'informations entre les membres du GPE (cliquez sur le lien) : <https://rr-africa.woah.org/fr/projets/gf-tads-afrique/peste-porcine-africaine/peste-porcine-africaine-group-permanent-dexperts-gpe/>



Annexe 1. Population porcine domestique en Afrique (FAOSTAT, 2022)

Pays	Population (2020)	Pays	Population (2020)
Afrique du Sud	1 356 892	Liberia	362 788
Algérie	4 660	Madagascar	1 768 766
Angola	3 739 563	Malawi	7 794 586
Benin	545 000	Mali	87 215
Botswana	2 464	Maroc	7 949
Burkina Faso	2 505 977	Maurice	21 987
Burundi	846 948	Mozambique	1 695 167
Cabo Verde	70 206	Namibie	105 395
Cameroun	1 952 770	Niger	43 351
Centrafricaine (Rép.)	1 081 626	Nigeria	7 990 514
Congo (Rép. Dém.)	998 055	Ouganda	2 638 296
Congo (Rép.)	106 383	Rwanda	1 541 367
Côte d'Ivoire	439 404	Sao Tome, Principe	42 985
Egypte	11 000	Sénégal	478 118
Eswatini	35 758	Seychelles	5 126
Ethiopie	36 416	Sierra Leone	268 746
Gabon	223 960	Somalie	3 815
Gambie	13 322	Tanzanie	520 884
Ghana	759 211	Tchad	111 561
Guinée	159 985	Togo	1 120 815
Guinée-Bissau	473 656	Tunisie	5 297
Guinée Equatoriale	7 079	Zambia	1 066 369
Kenya	649 273	Zimbabwe	272 206
Lesotho	47 157		

Non listés : Comores, Djibouti, Erythrée, Libye, Mauritanie, Soudan du Sud et Soudan ■ Source : <https://www.fao.org/faostat/en/#data/QCI>



Carte. Préparée par
la Pr. M-L. Penrith (2021).
« pigs » = porcs



Annexe 2. Liste des participants

7 Dr Hiver **BOUSSINI**
Observer (AU task force member)
 Senior Animal Health Officer
 Inter-African Bureau for Animal Resources
 AU-IBAR
 KENINDIA Business Park
 Westlands Road, Museum Hill
 P.o. box 30786
 00100 Nairobi
Kenya
 E-mail 1 0
 E-mail 2 0
 Telephone 1 254 0
 Telephone 2 254 0

8 Dr Patchili **BOUZABO**
Regional Animal Health Centre (RAHC) ECCAS
 Coordonnateur de la Cellule Technique
 Regional Animal Health Centre for Central Africa
 Economic Community of Central African States (ECCAS)
 Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
 CEEAC
 . .
 . N'Djamena
Chad
 E-mail 1 0
 E-mail 2 0
 Telephone 1 235 0
 Telephone 2 235 0

9 Dr Viola **CHEMIS**
Facilitator
 Regional Programmes Coordinator
 Regional Activities Department
 WOAHA
 4th floor, Taj Towers, Upper Hill Road
 Upper Hill
 P.o. box 19687
 00202 Nairobi
Kenya
 E-mail 1 0
 E-mail 2 0
 Telephone 1 254 0
 Telephone 2 254 0

10 Dr Charmaine **CHNG**
Observer
 Scientific Coordinator
 Science Department
 WOAHA
 12, rue de Prony
 .
 . .
 75017 Paris
France
 E-mail 1 0
 E-mail 2 0
 Telephone 1 33 0
 Telephone 2 33 0

11 Dr Emmanuel **COUACY-HYMANN**
Observer (WOAH Specialist Commission, BSC)
 (President of the WOAHA Biological Standards Commission)
 Head of the Virology Laboratory
 CNRA
 .
 .
 B.P. 206
 . Bingerville
Cote d'Ivoire
 E-mail 1 0
 E-mail 2 0
 Telephone 1 225 0
 Telephone 2 225 0

12 Dr Laibané Dieudonné **DAHOUROU**
Observer
 Programme Officer (veterinary workforce development)
 Regional Representation for Africa (RR/AF)
 WOAHA
 Based at the EISMV
 rue de l'Université
 B.P.
 . Dakar
Senegal
 E-mail 1 0
 E-mail 2 0
 Telephone 1 221 0
 Telephone 2 221 0

13 Dr Kadiatou **DIARRA**
Observer (prospective Member Country) WOAHA De. (she/her)
 Chef de Section Protection Sanitaire et Bien - Etre Animal
 Direction Nationale des Services Vétérinaires
 Ministère de l'Elevage et de la Pêche
 Avenue de la Nation, Porte 631
 .
 .
 B.P. 220
 . Bamako
Mali
 E-mail 1 0
 E-mail 2 0
 Telephone 1 223 0
 Telephone 2 223 0

14 Dr Michel **DIONE**
Subject matter expert (Regional expert ILRI)
 Senior Scientist, Animal Health
 Herd Health Team - Animal and Human Health Programme
 ILRI
 .
 .
 . .
 . Dakar
Senegal
 E-mail 1 0
 E-mail 2 0
 Telephone 1 221 0
 Telephone 2 221 0

15 Dr Djassi **EDOUKOU**

Subject matter expert (West and Central Africa)
Subject matter expert (West and Central Africa)
WOAH Regional Expert

Riviera

B.P. 480
Cedex 3 Abidjan
Cote d'Ivoire

E-mail 1 0
E-mail 2 0
Telephone 1 225 0
Telephone 2 225 0

16 Dr Jean-Marc **FEUSSOM**

Founding country representative, epidemiologist
RESCAM
Direction des Services Vétérinaires
MINEPIA

B.P. 20355
Yaounde
Cameroon

E-mail 1 0
E-mail 2 0
Telephone 1 237 0
Telephone 2 237 0

17 Dr Simona **FORCELLA**

Observer
Policy Officer
DG Santé
European Commission
Rue Froissart 101

(she/her)

1049 Brussels
Belgium

E-mail 1 0
E-mail 2 0
Telephone 1 32 0
Telephone 2 32 0

18 Dr Maimuna **HABIB**

Founding country representative, WOAHO Delegate *(she/her)*
Chief Veterinary Officer
Department of Veterinary and Pest Control Services
Federal Ministry of Agriculture and Rural Development
F.C.D.A. New Secretariat
Area 11, Garki

Abuja (FCT)
Nigeria

E-mail 1 0
E-mail 2 0
Telephone 1 234 0
Telephone 2 234 0

19 Dr Estelle **HAMELIN**

Observer
Representative
Sub-Regional Representation in Brussels
WOAH
Food Safety Center K05/120210
Boulevard du Jardin Botanique 55

(she/her)

1000 Brussels
Belgium

E-mail 1 0
E-mail 2 0
Telephone 1 32 0
Telephone 2 32 0

20 Dr Leana **JANSE VAN RENSBUR**

Observer
State Veterinarian
Veterinary Services
Western Cape Department of Agriculture
0
0

0 0
0 George
South Africa

E-mail 1 0
E-mail 2 0
Telephone 1 27 0
Telephone 2 27 0

21 Dr Samuel **KAHARIRI**

Founding country representative, epidemiologist
ASF focal point
Department of Veterinary Services
Ministry of Agriculture Livestock Fisheries and Cooperatives
State Department for Livestock
Kabete Vet Labs

P/bag Kangemi
00625 Nairobi
Kenya

E-mail 1 0
E-mail 2 0
Telephone 1 254 0
Telephone 2 254 0

22 Dr Vessaly **KALLO**

Founding country representative, WOAHO Delegate
Directeur
Direction des Services Vétérinaires
Ministère des Ressources Animales et Halieutiques

Abidjan
Cote d'Ivoire

E-mail 1 0
E-mail 2 0
Telephone 1 225 0
Telephone 2 225 0

31 Dr Marcel Casimir **NDONGO KOUNOU**
Observer
 ASF Technical Specialist
 NSAH
 FAO
 .
 .
 . .
 . Yaounde
Cameroon
 E-mail 1 0
 E-mail 2 0
 Telephone 1 237 0
 Telephone 2 237 0

32 Dr Honoré Robert **N'LEMBA - MABELA**
Founding country representative, WOAHA Delegate
 Director and HoD
 Service de la Production et de la Santé Animales
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Elevage
 Croisement Boulevard du 30 juin /
 Avenue Batetela
 . .
 . Kinshasa
Congo (Dem. Rep.)
 E-mail 1 0
 E-mail 2 0
 Telephone 1 243 0
 Telephone 2 243 0

33 Dr Nick **NWANKPA**
President of the GF-TADs for Africa RSC
 Director
 Inter-African Bureau for Animal Resources
 AU-IBAR
 KENINDIA Business Park
 Westlands Road, Museum Hill
 P.o. box 30786
 00100 Nairobi
Kenya
 E-mail 1 0
 E-mail 2 0
 Telephone 1 254 0
 Telephone 2 254 0

34 Dr Edward **OKOTH**
Regional expert
 Senior Scientist (Principal Investigator)
 Epidemiology and control of African swine fever (ASF) and Peste des Petits Ruminants (PPR)
 ILRI
 Kabete Campus
 .
 P.o. box 30709
 00100 Nairobi
Kenya
 E-mail 1 0
 E-mail 2 0
 Telephone 1 254 0
 Telephone 2 254 0

35 Dr Lassina **OUATTARA**
Observer
 Team Leader
 ECTAD Cameroon
 FAO
 0
 0
 0 0
 0 Yaounde
Cameroon
 E-mail 1 0
 E-mail 2 0
 Telephone 1 237 0
 Telephone 2 237 0

36 Dr Douyeri Thierry **OUATTARA**
Founding country representative, epidemiologist
 Service de la surveillance et de la riposte
 Direction des Services Vétérinaires
 Ministère des Ressources Animales et Halieutiques
 .
 .
 . .
 . Abidjan
Cote d'Ivoire
 E-mail 1 0
 E-mail 2 0
 Telephone 1 225 0
 Telephone 2 225 0

37 Dr Jean **PERCHET**
Observer
 Programme Officer
 Regional Representation for Europe
 WOAHA
 Mamonovsky pereulok, d.4
 str.1
 . .
 123001 Moscow
Russia
 E-mail 1 0
 E-mail 2 0
 Telephone 1 7 0
 Telephone 2 7 0

38 Mr. Aziz Omar **RAMNDANI**
Interpreter 2
 French - English
 .
 .
 .
 .
 . .
 . Nairobi
Kenya
 E-mail 1 0
 E-mail 2 0
 Telephone 1 254 0
 Telephone 2 254 0

39 Dr Andriy **ROZSTALNYY**
Global Working Group ASF
 Animal Health Officer
 Member ASF Working Group
 FAO
 Viale delle Terme di Caracalla
 .
 . .
 00153 Rome
Italy
 E-mail 1 0
 E-mail 2 0
 Telephone 1 39(0) 0
 Telephone 2 39(0) 0

40 Dr Mohammed **SHAMSUDDIN**
Vice-President of the GF-TADs for Africa RSC
 Senior Regional Animal Health and Production Officer
 Regional Office for Africa (RAF)
 FAO
 0
 0
 0 0
 0 Accra
Kenya
 E-mail 1 0
 E-mail 2 0
 Telephone 1 233 0
 Telephone 2 233 0

41 Dr Gaolathe **THOBOKWE**
Regional Economic Community (SADC)
 Programme Officer (Livestock)
 FANR Directorate
 SADC Secretariat
 0
 0
 0 0
 0 Gaborone
Botswana
 E-mail 1 0
 E-mail 2 0
 Telephone 1 267 0
 Telephone 2 267 0

42 Dr Karim **TOUNKARA**
Secretary of the GF-TADs for Africa RSC
 Representative
 Regional Representation for Africa (RR/AF)
 WOA
 Parc de Sotuba
 off Route de Koulikouro
 B.P. 2954
 . Bamako
Mali
 E-mail 1 0
 E-mail 2 0
 Telephone 1 223 0
 Telephone 2 223 0

43 Dr Sharon **TSIGADI**
Subject matter expert (private sector)
 General Manager
 .
 Farmer's Choice Ltd KE
 Kahawa West, Off Kamiti Road
 .
 P.o. box 47791
 00101 Nairobi
Kenya
 E-mail 1 0
 E-mail 2 0
 Telephone 1 254 0
 Telephone 2 254 0

44 Dr James **WABACHA**
 Observer
 Senior Programme Officer
 Inter-African Bureau for Animal Resources
 AU-IBAR
 KENINDIA Business Park
 Westlands Road, Museum Hill
 P.o. box 30786
 00100 Nairobi
Kenya
 E-mail 1 0
 E-mail 2 0
 Telephone 1 254 0
 Telephone 2 254 0

45 0 0 0
 0 0
 0
 0
 0
 0
 0
 0 0
 0 0
0
 E-mail 1 0
 E-mail 2 0
 Telephone 1 0 0
 Telephone 2 0 0

46 0 0 0
 0 0
 0
 0
 0
 0
 0
 0 0
 0 0
0
 E-mail 1 0
 E-mail 2 0
 Telephone 1 0 0
 Telephone 2 0 0





Annexe 3. Ressources

Manuels de la FAO relatifs à l'analyse des chaînes de valeurs

- <https://www.fao.org/3/i2583e/i2583e00.pdf> (Anglais)
- <https://www.fao.org/family-farming/detail/fr/c/897070/>
- <https://www.fao.org/3/cb7623en/cb7623en.pdf> (Anglais)

Autres ressources:

- <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0167587716305189> (Anglais)
- <https://www.thepigsite.com/articles/big-opportunities-for-pig-farmers-in-west-africa> (Anglais)
- <https://www.woah.org/app/uploads/2021/03/report-64-current-situation-of-asf.pdf>
- <https://wahis.woah.org/#/dashboards/country-or-disease-dashboard>
- <https://www.thepigsite.com/articles/the-importance-of-a-good-gut-feeling-in-pig-production> (Anglais)
- <https://www.msmanuals.com/fr/accueil/infections/infections-parasitaires-cestodes-vers-solitaires/%c3%a9chinococcose-infection-par-c%c3%a9nure-de-taenia-multiceps>
- <https://www.frontiersin.org/articles/10.3389/fvets.2021.581376/full> (Anglais)



Cet évènement fut organisé dans le cadre du



GF-TADs

CADRE MONDIAL POUR
LE CONTRÔLE PROGRESSIF DES
MALADIES ANIMALES TRANSFRONTALIÈRES



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation mondiale
de la santé animale
Fondée en tant qu'OIE